

**M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je prends note de cette question, mais je crois qu'il s'agit là d'un sujet qui pourrait être discuté fort à propos lors de la réunion du comité permanent au moment où les prévisions budgétaires du Centre national des Arts lui seront présentées.

\* \* \*

### LE CODE CRIMINEL

#### LA PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI SUR L'AVORTEMENT—LE RÉTABLISSEMENT DE LA PEINE CAPITALE

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice. Quand j'ai posé une question, il y a quelques minutes, j'ai eu énormément de difficulté à comprendre la réponse. Étant donné qu'il a dit qu'un projet de loi sur l'avortement serait éventuellement déposé . . .

**L'hon. John N. Turner (ministre de la Justice):** Je n'ai pas dit cela.

**M. Rondeau:** L'honorable ministre peut-il dire si un nouveau projet de loi visant à tuer des innocents sera présenté avant la mesure prévoyant le maintien de l'abolition de la peine de mort?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, je nie le préambule de la question de l'honorable député, et je peux répéter qu'aucun geste ne sera posé par le gouvernement avant que les députés n'aient eu l'occasion de s'exprimer à la Chambre.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'autorise l'honorable député à poser une question supplémentaire, et bien que nous soyons à l'issue de la période des questions, peut-être la Chambre permettra-t-elle ensuite à l'honorable député de Dauphin de poser une question à son tour, après quoi nous passerons à l'ordre du jour.

[Français]

**M. Rondeau:** Monsieur le président, le ministère de la Justice est-il actuellement à préparer un projet de loi prévoyant la légalisation de l'avortement au Canada? Le ministre est au courant de cela!

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, j'ai dit à trois reprises que nous donnerons l'occasion à la Chambre de s'exprimer, avant que n'importe quelle loi sur l'avortement soit présentée.

\* \* \*

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA SURTAXE AMÉRICAINE À L'IMPORTATION—LA POSSIBILITÉ DE SUPPRESSION EN RAISON DES IMPORTATIONS CANADIENNES ET DU COURS DU DOLLAR CANADIEN

[Traduction]

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Finances. Étant donné que le dollar canadien se trouve maintenant à 7 ou 8 p. cent au-dessus du niveau où il avait été naguère stabilisé et que les importations canadiennes des États-

Unis augmentent, le Canada semblerait donc avoir satisfait aux conditions posées par les États-Unis pour la suppression de la surtaxe. Y aurait-il quelque indice qui permettrait de le croire?

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Pas pour le moment, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je dois informer les députés que la période des questions s'est terminée il y a environ cinq minutes. J'ai une fois encore essayé de prendre note du nom des députés qui n'ont pas eu le loisir de poser des questions aujourd'hui. Je leur donnerai la parole les premiers demain, comme j'ai essayé de le faire aujourd'hui à l'égard de ceux qui n'ont pas pu poser leurs questions hier. Passons à l'ordre du jour.

[Français]

**M. Georges Valade (Sainte-Marie):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

**M. l'Orateur:** L'honorable député de Sainte-Marie pose la question de privilège.

**M. Valade:** Monsieur l'Orateur, ma question de privilège est la suivante: Depuis près de 45 minutes, je tente d'attirer votre attention pour poser aux ministres en cause et au gouvernement des questions d'une brûlante actualité, et qui concernent plus de 350 employés en chômage, à Montréal. Or, à cause du Règlement de la Chambre, nous sommes empêchés de poser des questions aux ministres et d'obtenir des réponses sur des sujets urgents et qui concernent des groupes assez importants de la population. Je crois qu'à titre de députés, nous devrions pouvoir, dans cette enceinte, et ce sans aucune restriction, discuter des problèmes d'intérêt général. Voilà pourquoi je pose la question de privilège, pour demander qu'on modifie le Règlement de façon à permettre à tous les députés de soulever des problèmes importants. Si l'on continue à traiter nos questions comme on le fait actuellement, nous sommes brimés dans notre droit de soulever devant le Parlement et devant le peuple du Canada des problèmes qui sont très importants pour nous.

[Traduction]

**M. l'Orateur:** L'honorable député d'Edmonton-Centre pose la question de privilège.

**M. Paproski:** Il s'agit d'un rappel au Règlement, monsieur l'Orateur. Depuis une semaine et demie j'essaie de poser une question au ministre des Postes et j'aimerais savoir s'il sera présent demain ou si quelqu'un sera là à sa place. De plus, le ministre de l'Industrie et du Commerce devait normalement être ici aujourd'hui, mais ce ne fut pas le cas. L'absence de ces ministres ne facilite pas la tâche aux députés de notre côté qui désirent leur poser des questions.

**L'hon. M. Gillespie:** Monsieur l'Orateur, un système de présence fonctionne de ce côté-ci de la Chambre, et, en qualité de ministre suppléant, je suis tout disposé à répondre aux questions adressées au ministre de l'Industrie et du Commerce.

**M. Skoberg:** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Il y a quelques semaines, mon collègue de Battelford-Kindersley a signalé à votre honneur l'impossibilité absolue d'entendre dans cette salle. La situation est toujours la même. Tout ce que nous entendons n'est qu'une partie de ce qui se dit, et le reste est brouillé. Nous enten-